



Consumer and
Corporate Affairs Canada

Consommation
et Corporations Canada

Legal Metrology

Métrieologie léegale

APPROVAL No. - N° D'APPROBATION

S.WA-2156

JUN 20 1988

NOTICE OF APPROVAL

AVIS D'APPROBATION

Issued by statutory authority of the
Minister of Consumer and Corporate
Affairs under application by:

Accordée en vertu du pouvoir statutaire
du Ministre de Consommation et Corpora-
tions à la demande de:

Gasboy of Canada Limited
.430 Industrial Rd., Box 6185, Stn. D
LONDON, Ontario
N5W 5R6

for the following devices:

pour les appareils suivants:

DEVICE TYPE /
TYPE D'APPAREIL:

MANUFACTURER /
FABRICANT:

Electronic Computing Register/
Enregistreur électronique de type
calculateur

Wm. M. Wilson's Sons, Inc.
8 th & Valley Forge Road
Lansdale, PA, USA 19466

MODEL DESIGNATIONS /
DÉSIGNATIONS DES MODÈLES:

RATING-CAPACITY-RANGE(S) /
CLASSEMENT-CAPACITÉ-ÉTENDUE(S):

CO5610

2000 pulses/second maximum /
impulsions/seconde maximum

NOTE: This approval applies only to
devices, the design, composition,
construction and performance of which
are, in every material respect,
identical to that described in the
information submitted; and are typified
by the sample(s) submitted by the
applicant for evaluation for approval
in accordance with sections 14 and 15
of the Weights and Measures Regula-
tions. The following is a summary of
principal features only.

REMARQUE: La présente approbation ne
vise que les appareils dont la concep-
tion, la composition, la construction
et le rendement sont identiques, en
tout point, à ceux qui sont décrits
dans la documentation reçue et pour
lesquels des échantillons représenta-
tifs ont été fournis par le requérant
aux fins d'évaluation, conformément aux
articles 14 et 15 du Règlement sur les
poids et mesures. Ce qui suit est une
brève description de leurs principales
caractéristiques.

Canada

SUMMARY DESCRIPTION:

This electronic register is intended for use with existing models of Gasboy fuel dispensers and can be used in place of an approved mechanical register.

This register consists of L.C.D. displays for volume, price and price per unit.

This register incorporates a keypad for setting the price per unit volume, recalling and displaying quantity totals and for setting the maximum quantity. Adjacent to the keypad there are two sets of dip switches, set "SB" and set "SC", on the register's CPU board. These dip switches are for setting such functions as the baud rate for serial communications, relay limits, delay times for relays etc. To obtain access to the keypad and dip switches, the front cover has to be removed using the manager's key.

This register receives pulse inputs from a dual channel photo-electric type pulser manufactured by Tokheim Inc. and has a Tokheim part number 414436-15.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Le présent enregistreur électronique qui peut remplacer son homologue mécanique approuvé est destiné à être utilisé avec les distributeurs de carburant Gasboy de modèles existants.

L'enregistreur assure l'affichage du volume, du prix et du prix unitaire grâce à des afficheurs à cristaux liquides.

Le clavier de l'enregistreur sert à établir le prix par volume unitaire, à rappeler et à afficher le total et à établir la quantité maximale. Deux ensembles d'interrupteurs DIP, ensemble "SB" et ensemble "SC", se trouvent à côté du clavier sur la carte de l'unité centrale de l'enregistreur. Ces interrupteurs sont utilisés pour établir certaines fonctions comme le débit en bauds des transmissions en série, les limites des relais, les retards des délais, etc. Pour avoir accès au clavier et aux interrupteurs DIP, il faut déposer le couvercle avant en utilisant la clé du gérant.

Cet enregistreur reçoit les impulsions d'entrée d'un générateur d'impulsions photo-électrique à double voie fabriqué par Tokheim Inc. et portant le numéro de référence 414436-15.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is granted accordingly, pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Verification of conformity is required in addition to this approval. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Requirements relating to installation, use and manner of use are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. Inquiries regarding inspection and certification of conformity should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du(des) type(s) d'appareil(s) identifié(s) ci-dessus ont été évalués conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Par conséquent, une approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite loi.

Le marquage, l'installation, l'utilisation et le mode d'emploi des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis en vertu de la Loi sur les poids et mesures. Outre la présente approbation, une vérification de conformité est requise. Les exigences de marquage sont définies dans les articles allant de 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences relatives à l'installation, à l'utilisation et au mode d'emploi sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Toute demande de renseignements sur l'inspection et la certification de conformité doit être adressée au bureau d'inspection local de Consommation et Corporations Canada.



W.R. Virtue

Chief
Legal Metrology Laboratories

Chef
Laboratoires de Métrologie légale

FILE/Dossier: 06953-G239
PROJECT/Projet: AP-VL-87-0034

JUN 20 1988

MODEL C056 10

